



Assemblée Générale Ordinaire
Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Football
Samedi 24 octobre 2020
(sous forme dématérialisée)

[A partir de 9H00 :](#)

- Connexion des participants au site de l'Assemblée Générale.

Présents au siège de Lyon :

Président : Pascal PARENT.

Président Délégué : Lilian JURY.

Membres du Conseil de Ligue : Abtisssem HARIZA, Pierre LONGERE, Arsène MEYER, Paul MICHALLET, Jean-Marc SALZA, Daniel THINLOT, les autres membres du Conseil de Ligue étant connectés par ailleurs ou excusés.

Commissaire aux Comptes : Henri BISSUEL.

Assistent : Richard DEFAY, Méline COQUET, Roland SEUX.

Clubs connectés :

S.C.AM. CUSSETOIS ; A.S. DOMERATOISE ; A.AM. LAPALISSE ; A.S. DES CHEMINOTS ST GERMANOIS ; MOULINS YZEURE FOOT 03 AUVERGNE ; S.C. ST POURCINOIS ; A.S. VARENNOISE ; R.C. DE VICHY ; S.C. AVERMOIS ; U.S. VENDATOISE ; U.S. LIGNEROLLES LAVAUT ST ANNE ; AM.C. CREUZIER LE VIEUX ; A.S. LOUCHYSSOISE ; MONTLUCON FOOTBALL ; A.S. NORD VIGNOBLE ; AC. S. MOULINS FOOTBALL ; BEZENET DOYET FOOTBALL ; FOOTBALL FEMININ YZEURE ALLIER AUVERGNE ; U.S. MURATAISE ; CERC.S. ARPAJONNAIS ; U.S. SANFLORAINE ; E.S. PIERREFORTAISE ; YTRAC F. ; AM.S. SANSACOISE ; F.C. ALLY MAURIAC ; SP. CHATAIGNERAIE CANTAL ; U.S. VALLEE DE L'AUTHRE ; F.C. AURILLAC ARPAJON CANTAL AUVERGNE ; F.C. PARLAN LE ROUGET ; F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01 ; C.S. VIRIAT ; U.S. ARBENT MARCHON ; C.S. LAGNIEU ; U.S. FEILLENS ; A. S. DE MONTREAL-LA CLUSE-FOOTBALL ; ET. S. FOISSIAT ETREZ ; ESB FOOTBALL MARBOZ ; ESSOR BRESSE SAONE ; A.S. MISERIEUX TREVoux ; AIN SUD F. ; F. C. BRESSANS ; FOOT TROIS RIVIERES ; FOOTBALL CLUB VEYLE SAONE ; U.S. GIEROISE ; U.S. LA MURETTE ; F.C. D'ECHIROLLES ; F.C. BOURGOIN JALLIEU ; F.C. CROLLES BERNIN ; A.C. SEYSSINET PARISSET ; E.S. DE MANIVAL ST ISMIER ; A. S. DE DOMARIN ; F.C. SEYSSINS ; F.C. CHARVIEU-CHAVAGNEUX ; F.C. COTE SAINT ANDRE ; VALLEE DU GUIERS F.C. ; O.C. D'EYBENS ; GRENOBLE FOOT 38 ; F.C. VAREZE ; F.C. LA TOUR ST CLAIR ; NUXERETE FOOT SALLE 38 ; A. S. VER SAU ; ESPOIR FUTSAL 38 ; MOS3R FOOTBALL CLUB ; RACING CLUB ALPIN FUTSAL ; O. NORD DAUPHINE ; F. C. VOIRON MOIRANS - PAYS VOIRONNAIS ; FUTSAL DES GEANTS ; J. O. DE GRENOBLE A. ; F. SALLE O. RIVOIS ; A.S. ST ETIENNE ; COTE CHAUDE SP. ST ETIENNE ; F. C. O. DE FIRMINY-INSERSPORT ; E.S. DE VEAUCHE ; L'ETRAT LA TOUR SPORTIF ; ANDREZIEUX-BOUTHEON F. C. ; U.S. FEURS ; U.S. GYMNIQUE LA FOUILLOUSE ; F.C. ST ETIENNE ; SOUS ECOLES LAIQ. ST PRIEST ; U.S. VILLARS ; F.C. ST PAUL EN JAREZ ; F.C. ROCHE ST GENEST ; GRPE S. DERVAUX CHAMBON FEUGEROL ; RIORGES F.C. ;

ROANNAIS FOOT 42 ; ANZIEUX FOOT ; PLCQ FUTSAL CLUB ; U. S. ST GALMIER
CHAMBOEUF SPORTS ; SORBIERS LA TALAUDIÈRE FOOTBALL ; SAINT-CHAMOND
FOOT ; COGNIN SP. ; AIX F.C. ; U.S. LA MOTTE SERVOLEX ; J.S. CHAMBERIENNE ; C.A.
MAURIENNE F. ST JEAN DE MAURIENNE ; F.C. DU NIVOLET ; ENT. VAL D HYERES ; F.
C. CHAMBOTTE ; FC DE HAUTE TARENTEISE ; CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL ;
OLYMPIQUE LYONNAIS ; S.O. PONT DE CHERUY CHAVANOZ ; F.C. VILLEFRANCHE ;
C.S. NEUVILLOIS ; U.S. MAJOLAINE MEYZIEU ; C.S. VERPILLIÈRE ; C.A.S. CHEMINOTS
OULLINS LYON ; A.S. ST PRIEST ; A.S. CRAPONNE ; FEYZIN C. BELLE ET. ; F.C. LYON
FOOTBALL ; LYON CROIX ROUSSE F. ; ST. AMPLEPUSIEN ; A.S. ST MARTIN EN HAUT ;
O. ST GENIS LAVAL ; SPORTING CLUB DE LYON ; EV.S. GENAS AZIEU ; F. C. LIMONEST
ST DIDIER AU MONT D'OR ; F.C. VAL'LYONNAIS ; AM.LAIQ. MIONS ; A.S. BELLECOUR
PERRACHE LYON ; A. S. MARTEL CALUIRE ; O. DE BELLEROUCHE ; F.C. PONTCHARRA
ST LOUP ; CALUIRE SP.C. ; F.C. CHAPONNAY MARENNES ; F.C. BORDS DE SAONE ; A.
FUTSAL DE VAULX EN VELIN ; U.S. MILLERY VOURLES ; FOOT SALLE CIVRIEUX D
AZERGUES ; CHASSIEU DECINES F.C. ; U. F. BELLEVILLE ST JEAN D'ARDIERES ; F.C.
DU PAYS DE L'ARBRESLE ; GOAL FUTSAL CLUB ; A.J. D'IRIGNY VENIERES ; CONDRIEU
FUTSAL CLUB ; CHAZAY F. C. ; GRAND OUEST ASSOCIATION LYONNAISE ; HAUTS
LYONNAIS ; SUD LYONNAIS FOOTBALL 2013 ; VENISSIEUX FOOTBALL CLUB ; CALUIRE
FUTSAL CLUB ; ALF FUTSAL - AMATEUR LYON FIDESIEN ; U. MONTILIENNE S. ;
ATOM'SPORTS FOOTBALL PIERRELATTE ; F.C. ANNONAY ; O. SALAISE RHODIA ; E.S.
BOULIEU LES ANNONAY ; U.S. DAVEZIEUX VIDALON ; A.S. CHAVANAY ; F.C.
CHABEUILLOIS ; U.S. MOURSOISE ; A.S. LA SANNE ST ROMAIN DE SURIE ; F.C. DE LA
VALDAINE CLEON D'ANDR ; F.C. EYRIEUX EMBROYE ; O. RUOMSOIS ; O. DE VALENCE ;
VALLIS AUREA FOOT ; F. C. RHONE VALLEES ; ENTENTE CREST AOUSTE ; RHONE
CRUSSOL FOOT 07 ; ENT. S. NORD DROME ; S.C. LANGOGNE ; ENT. NORD LOZERE
F. ; U.S. MONISTROL S/LOIRE ; F.C. DUNIERES ; A. VERGONGHEON-ARVANT ;
SAUVETEURS BRIVOIS ; RETOURNAC SP. ; U.S. BLAVOZY ; U.S. BRIOUDE ; A.S.
EMBLAVEZ - VOREY ; O. ST JULIEN CHAPTEUIL ; F.C. ESPALY ; A.S. LOUDOISE ; U.S.
FONTANNOISE ; A.C. AUZON AZERAT ; A.S. CHADRAC ; LE PUY FOOTBALL 43
AUVERGNE ; U.S. SUCS ET LIGNON ; A.S. ST-DIDIER ST-JUST ; VELAY F. C. ; UNION
SPORTIVE ANNEMASSE/GAILLARD ; F. C. D'ANNECY ; U. S. DU MONT-BLANC PASSY-
SAINT-GERVAIS FOOTBALL ; U.S. DIVONNAISE ; ET.S. MEYTHET ; A.S. SILLINGY ; F.C.
CRUSEILLES ; MARIIGNIER SP. ; C.S. AMPHION PUBLIER ; U.S. MAGLAND ; U.S.
SEMNOZ VIEUGY ; ET.S. SEYNOD ; ENT.S. LANFONNET ; U.S. PRINGY ; U.S. ANNECY
LE VIEUX ; C.S. D'AYZE ; ET.S. CHILLY ; ENT.S. D'AMANCY ; A.S. DE ST GENIS FERNEY
CROZET ; F. C. DU FORON ; CLUSES SCIONZIER FOOTBALL CLUB ; THONON EVIAN
GRAND GENEVE F. C. ; GFA RUMILLY VALLIERES ; FOOTBALL CLUB DU CHERAN ;
FUTSAL LAC D'ANNECY CLUB ; AMBERT F.C.U.S. AMBERTOISE ; U.S. ISSOIRE A. DU
MAS ; U.S. MARINGUOISE ; U.S. LES MARTRES DE VEYRE ; U.S. ST GEORGES LES
ANCIZES ; U.S. VIC LE COMTE ; C.S. DE VOLVIC ; A.S. MONTFERRANDAISE ; F.C.
RIOMOIS ; S.A. THIernois ; U.S. BEAUMONTOISE ; CEBAZAT SP. ; E.S. ST
GERMINOISE ; A.S. ENVAL - MARSAT ; LEMPDES SP. ; C.S. PONT DU CHATEAU ; F.C.
CHATEL GUYON ; F.C. CHAMALIERES ; FRATERNELLE AM. LE CENDRE ; U.S. MOZAC ;
U.S. ST BEAUZIRE ; A.S. ST GENES CHAMPANELLE ; ESP. CEYRATOISE ; F.C.
VERTAIZON ; CLERMONT FOOT 63 ; ENT.F.C. ST AMANT ET TALLENDE ; F.C. COURNON
D AUVERGNE ; DOMES SANCY FOOT ; F. C. CLERMONT METROPOLE

Clubs ne s'étant pas connectés :

SUD CANTAL FOOT ; PLASTICS VALLEE F.C. ; O. ST MARCELLIN ; U.S. REVENTINOISE ;
F.C. VALLEE DE LA GRESSE ; ENT.S. DU RACHAIS ; A. S. DU GRESIVAUDAN ; VIE ET
PARTAGE ; ASSOCIATION SPORTIVE VEZERONCE HUERT ; A.C. RIPAGERIEN RIVE DE

GIER ; O. ST ETIENNE ; A.S. DU PARC D/SP. ; A. S. SAVIGNEUX MONTBRISON ; FUTSAL CLUB DU FOREZ ; ST PIERRE SPORT FOOTBALL ; U.S. LA RAVOIRE ; ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY ; ENT. S. DE TARENTEISE ; F.C. VAULX EN VELIN ; A.S. DE MONTCHAT LYON ; EVEIL DE LYON ; ET.S. TRINITE LYON ; DOMTAC FC ; A.S. VILFONTAINE ; F. C. SAINT CYR - COLLONGES - MONT D'OR ; A.S. ALGERIENNE VILLEURBANNE ; FUTSAL CLUB MORNANT ; A. S. BRON GRAND LYON ; F. C. CHAVANOZ ; SUD AZERGUES FOOT ; CALUIRE FOOTBALL FEMININ 1968 ; S.C. CRUASSIEN ; AM.S. DONATIENNE ; AV. S. SUD ARDECHE FOOTBALL ; SEAUVE SP. ; A. J. VILLE-LA-GRAND ; A. S. CLERMONT SAINT JACQUES FOOT ; L'OUVERTURE ; FUTSAL COURNON ; U. J. CLERMONTOISE

Les Districts :

Allier :

Connectés : BOUCHERE Bernard ; GODIGNON Michel ; SIRET Fabrice ; VENUAT Daniel.
Excusé : GAURUT Gilles.

Cantal :

Connectés : SALESSE Magali ; CHALMETON Franck ; MAGNANT Gilles.

Ain :

Connectés : BERNARD Alain ; BOURRILLON Christophe ; CHENE Patrick ; CONTET Jacques ; JOSSERAND Alain ; MAIRE Jacques ; MALIN Joel ; PITARD Patrick.

Isère :

Connectés : BOULORD Jean Marc ; BOUAT Gérard ; CICERON Fabien ; GELMO Bernard ; HESNI Mohammed ; ISSARTEL Jacques ; MALLET Marc ; MAZZOLENI Laurent ; MONIER Patrick ; PETREQUIN Bernard ; RAYMOND Jacky ; VACHETTA Michel.

Loire :

Connectés : AUGEREAU Jean-Luc ; BOCHU Daniel ; BRIDEAU Paul ; DELOLME Thierry ; MILLET Alain ; TOUNSI Habib ; THEVENON Aimé.

Excusés : DEGOULANGE Chantal, JEANPIERRE Claudette, LAJOIE Gérard, MORETON Marc, MOUNIER Christian.

Savoie :

Connectés : BILLAUD Maurice ; FONTAINE Fabien ; VALENTINO Christophe ; SPADA Jérôme.

Lyon & Rhône :

Connectés : BALANDRAS Franck ; BAYET Marc ; BERGER VACHON Christian ; BLANCHARD Jean François ; BLANCHARD Michel ; BOISSET Bernard ; BOISSET Simone ; BOUTEYRE Gilbert ; BROUAT Roland ; CHABAUD Laurent ; CHAUVOT Mylène ; CHERBLANC Charles ; COURRIER Bernard ; GOURDAIN Serge ; INTIDAM Saïd ; INZIRILLO Joseph ; MEYER Arsène ; MONTEIL Evelyne ; MONTERO Antoine ; PORTEJOIE Gilles ; RODRIGUEZ Alain ; TOLAZZI Andre

Drôme Ardèche

Connectés : ARNAUD Roland ; BETTON Bernard ; DELORME Bernard ; DJEDOU Djamel ; AUBERT Philippe ; LAULAGNET Roselyne ; MILHAN Eric ; PEALAT Philippe ; PELIN Nathalie ; VILLAND Jean François ; ZAVADA Richard.

Haute-Loire :

DEFOUR Jean Pierre ; LIOGIER Serge ; MOURGUES Jeannine ; ROUSSET Guy.

Haute-Savoie & Pays de Gex :

Connectés : BARD Brigitte ; BAUD Lucien ; BAULMONT Jean Michel ; BOISSON Pierre ; CARUSO Maurice ; CHENEVAL Barnard ; CURT Michel ; MAREL Didier ; PERRISSIN Christian ; PINGET Joseph ; ROUX Jean Denis.

Puy de Dôme :

Connectés : ARCHIMBAUD Anthony ; BAPT Thierry ; BOURDAROT Jacques ; CLEMENT Jean-François ; CHASTAGNIER Jean-Paul ; JARRIGE Didier ; TIXIER Bernard.
Excusé : CHALUS David.

➤ **Accueil par le Président, Pascal PARENT**

Après quelques problèmes techniques liés au son mais qui n'ont heureusement pas duré, le Président ouvre l'Assemblée Générale dématérialisée de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Football du 24 octobre 2020.

➤ **Annnonce du quorum.**

Ce quorum est largement atteint car à cet instant sur 376 délégués, 308 sont inscrits (soit 81,91 %) représentant 20 713 voix, soit 84,70 % des voix.

Le quorum requis étant 1/3 des inscrits et 1/3 des voix, cette Assemblée peut avoir lieu, même pour des résolutions extraordinaires qui pourraient nécessiter la moitié des inscrits et la moitié des voix.

Je vous remercie pour votre mobilisation ce matin. Je sais qu'effectivement vous êtes en attente d'informations. La situation est très compliquée et sans plus attendre je vais vous dire quelques mots qui répondront d'ailleurs à quelques mails ou messages ou questions que nous avons reçus depuis l'ouverture de la connexion.

Néanmoins mon intervention sera très courte car l'heure n'est pas aux grands discours et la forme dématérialisée ne facilite pas forcément les échanges.

➤ **Allocution de Pascal PARENT, Président de la LAuRAFoot.**

Je crois sincèrement qu'on a bien fait de choisir cette formule d'A.G. car depuis l'envoi des convocations il y a 15 jours, la situation s'est encore aggravée et les mesures de lutte contre le CORONAVIRUS sont de plus en plus contraignantes sur notre territoire.

Vous le savez notre région est particulièrement touchée avec 10 départements sur 12, soit 9 Districts sur 11 en couvre-feu. Des départements dont le Préfet interdit l'accès aux vestiaires pour les rouvrir 2 jours plus tard, plus de buvettes debout, etc, etc... et la situation ne semble pas s'arranger, avec un nombre de cas de COVID 19 toujours plus nombreux comme vous nous le signalez dans une ou plusieurs de vos équipes chaque semaine.

Alors bien sûr, tout ça rend la pratique du football bien compliquée, crée des inégalités entre territoires, oblige à jouer les matchs à des heures inhabituelles, empiétant sur les autres activités et les autres équipes de votre club.

Vous êtes d'ailleurs nombreux à m'avoir adressé un mail, encore ce matin en nous interrogeant sur l'opportunité de continuer à jouer au football dans ces conditions, d'autant qu'à l'heure où nous nous parlons, vos recettes sont réduites à leur plus simple expression, pas de buvette par exemple comme je viens de le dire alors que vous continuez à jouer et que cela représente évidemment des dépenses.

Je suis, nous sommes, à la Ligue, parfaitement conscients de tout ça mais pour l'instant, je dis bien pour l'instant, nous n'avons pas pris la décision d'arrêter les compétitions.

Pourquoi ? D'abord parce que les avis sont très partagés car par exemple, j'ai autant de mails qui stipulent qu'il faut arrêter et à l'inverse qu'il faut poursuivre.

Ensuite, il faut une réponse coordonnée entre la Ligue et tous ses Districts, entre la Fédération Française de Football et ses Ligues Régionales car personne ne comprendrait qu'au moins sur les territoires soumis à couvre-feu, la réponse ne soit pas la même.

A cet égard, après les annonces du Premier Ministre de jeudi, la Ligue du Football Amateur nous a informés avoir participé hier à une réunion entre les élus chargés des sports des collectivités territoriales et les différentes Fédérations Sportives afin de préparer un rendez-vous très prochain avec la Ministre des Sports.

Lundi, une réunion entre la Ligue du Football Amateur et toutes les Ligues Régionales est prévue.

Dans l'attente de ces orientations capitales et parce que le sport en général et le football en particulier, peut être avec le travail et l'école, (j'insiste, les enfants vont toujours à l'école) donc comme je le disais avec le travail et l'école, le football peut être l'une des dernières activités qui nous raccroche à une vie sociale presque normale.

Donc essayons ensemble et pour l'instant de continuer à jouer au football.

Il est clair que nous ne pourrons pas tenir comme cela bien longtemps, mais pour l'instant, essayons de jouer, bien sûr avec toutes les précautions sanitaires voulues mais essayons de jouer.

Donnons-nous encore un temps de réflexion avant de décider éventuellement de l'irréversible dont nous avons tant souffert la saison dernière.

En attendant, il va nous falloir être solidaires et pragmatiques. Vous savez par exemple que dès que vous êtes confrontés, car il n'est pas question de remettre en cause la lutte contre l'épidémie, dès que vous êtes confrontés à une problématique COVID, les matchs de championnat peuvent être reportés pour respecter les mesures d'isolement de 7 jours et ainsi éviter la propagation du virus.

En Coupe, ce n'est pas possible mais il ne reste plus qu'un tour régional en Coupe de France et en Coupe de France Féminine et 2 tours en Coupe Gambardella Crédit Agricole. Ensuite, la gestion de ces Coupes sera Fédérale et introduira peut-être un peu plus de souplesse.

Par ailleurs, le dernier Bureau Plénier de la Ligue a demandé à sa Commission Régionale d'Arbitrage et à sa Commission Régionale des Délégations, de limiter au maximum les déplacements des officiels de matchs pour limiter vos coûts.

Des inversions de matchs sont aussi possibles selon les cas (par exemple pour les problèmes de vestiaires) et de nouvelles plages horaires vous sont offertes pour programmer vos rencontres même si, je l'ai déjà dit, cela peut entraîner d'autres difficultés dans vos clubs.

Bref, nous allons vous accompagner au maximum dans les prochains jours, en espérant une éclaircie, sinon bien sûr, nous reviendrons très vite vers vous.

Pour ce qui concerne cette Assemblée Générale, nous en avons évidemment allégé autant que faire se peut, l'ordre du jour. Il vous faudra vous prononcer sur 3 sujets principaux :

1/ Nos comptes 2019/2020 qu'il nous faut arrêter avant le 31 décembre 2020, c'est une obligation.

2/ Le devenir de l'architecture de nos compétitions R1, R2, R3 seniors et U18 garçons comme nous nous y étions engagés.

3/ Vos représentants à l'Assemblée Générale de la Fédération du 12 décembre 2020, en espérant qu'elle se tienne car à Paris, on est dans une situation peut-être encore plus compliquée que la nôtre.

Tout ce qui n'était pas urgent a été décalé à notre A.G. du 30 janvier 2021 en espérant que celle-ci puisse se tenir en présentiel. On croise les doigts. Je ne serai pas plus long.

Je vais passer la parole à notre Directeur Général Richard DEFAY qui va vous expliquer comment nous allons procéder notamment pour les demandes d'intervention (mais je vois que certains ont déjà pris le pli) et les votes du fait que vous n'êtes pas physiquement présents mais vous pouvez interagir via votre connexion.

Merci de votre compréhension, des efforts que vous faites au quotidien pour que vive notre football régional et à tout à l'heure.

Richard DEFAY explique aux délégués devant voter, les manipulations à faire afin de voter et de pouvoir poser les questions.

Pascal PARENT informe d'une question concernant le Futsal qui est encore plus impacté que le football en plein air car la plupart des gymnases sont fermés et les matchs ne peuvent pas se dérouler : les championnats R1 et R2 Futsal ont été suspendus. En fait, ils n'ont pas démarré. Nous espérons pouvoir les faire démarrer le plus vite possible, mais là encore il faut attendre le résultat des mesures prises par l'Etat dans les prochaines semaines.

La LAuRAFoot a bien évidemment suspendu pour la R1 et la R2 Futsal, les appels de fonds de péréquation d'arbitrage suite à l'absence de match.

Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire

➤ **Approbation du Procès-verbal des A.G. Extraordinaire et Ordinaire du 30 novembre 2019 à Cournon.**

➔ Vote de l'A.G. :

Pour l'approbation : 98,05 %

Le Président donne la parole au Trésorier Général, puis prendront le relais : le Trésorier Adjoint Eric LUC qui présentera le bilan au 30/06/2020 et notre Commissaire aux Comptes.

Les questions pourront être posées pendant ces interventions.

➤ **Bilan financier de la saison 2019-2020 :**

○ **Présentation du compte de résultat : Daniel THINLOT, Trésorier Général de la LAuRAFoot.**

REALISE 2019/2020

Je vous propose la présentation de ce budget de la manière suivante :

Je vais vous présenter une synthèse du compte de résultat.

Je vous donnerai un aperçu du poids de chaque famille constituant notre budget pour les Charges et les Produits.

Je vous commenterai les écarts avec le prévisionnel sur chaque grande ligne du compte de résultat pour les Charges et les Produits.

Je vous ferai une brève conclusion.

SYNTHESE

Notre résultat définitif est de : - 39 825 €

CHARGES :

Notre réalisation charges est inférieure à notre prévisionnel de - 790 559 €

Nous pouvons considérer que ce moins est dû à 2 facteurs principaux :

Les Commissions :	- 516 574 €
Le Personnel :	- 351 357 €

Il n'est pas anormal que ces deux familles ressortent car nous pouvons considérer que ce sont elles qui ont le plus été affectées par notre arrêt d'activité lié au COVID 19.

PRODUITS :

Notre réalisation produits est inférieure à notre prévisionnel de : - 534 334 €.

Nous pouvons considérer que ce moins est dû à 3 facteurs principaux :

Les Clubs :	230 616 €
Les Transferts de Charges :	219 254 €
Les Autres Produits :	220 002 €

Pour les clubs et les transferts de charges, ce sont les 2 familles qui ont le plus été touchées par notre arrêt d'activité lié au COVID 19.

Nous verrons l'explication de tout cela dans le détail avec l'explication des écarts sur nos charges et nos produits.

Pour mémoire, je tiens à vous rappeler que le prévisionnel de ce budget 2019/2020, vous a été présenté à l'Assemblée Générale de juin 2019 avec un résultat négatif de - 296 000 €, en vous précisant que nous ferions en cours de saison tous les efforts possibles pour améliorer ce résultat.

Dès le début de la saison 2019/2020, tous ensemble, nous nous sommes mis en recherche d'économies afin de réduire ce déficit annoncé. A mi-saison, un point sur nos finances avait mis en évidence que nous commençons à le réduire grâce aux efforts de chacun.

Nous avons continué nos efforts sur la deuxième partie de la saison et nous constatons que, petit à petit nos espoirs d'améliorer notre déficit se réalisaient.

Puis mi-mars, le terrible fléau COVID 19 au sommet de sa puissance créa le confinement et ainsi l'arrêt des activités de notre Ligue.

Je ne vous cacherai pas que cet arrêt d'activité certes nous a privés de certains de nos produits mais nous a impactés un peu plus au niveau de nos charges ce qui a participé à l'amélioration de notre résultat.

Dès ce constat d'amélioration, notre idée première a été de reverser vers les clubs 387 000 € soit 1,50 € par licence, ce qui a mis notre résultat en léger déficit. Je voudrais maintenant vous rappeler l'ensemble des efforts financiers que nous faisons vers les clubs.

- Augmentation de 1 € de la FFF sur les licences non répercutée	250 000 €
- Subvention aux Clubs de soutien suite au COVID 19	387 000 €
- Augmentation de l'Assurance non répercutée	65 000 €

- L'Assurance auto-mission que nous ne répercutons pas	35 000 €
- Lorsque les clubs quittés seront en non activité partielle dans la catégorie d'âge concernée nous appliquerons une réduction de 50 %	40 000 €
- Indemnité journalière de sécurité sociale (nous ne répercutons que 50 %)	<u>43 000 €</u>
Soit un total de	820 000 €

Ce qui représente 6,8 % de notre budget.

Certes ramené au nombre de clubs, cet effort pour les aider, peut à chacun vous paraître minime, mais il est important pour notre budget.

Je voudrais revenir sur certains points qui me paraissent très importants.

POIDS DES FAMILLES SUR NOS CHARGES

PERSONNEL 28,1%

Le poids de cette famille est toujours le plus important de nos charges, nous sommes légèrement en dessous de notre prévisionnel, -1,2%.

ACHATS ADMINISTRATIFS 20,7%

Nous sommes légèrement supérieurs à notre prévisionnel, +0,2%.

RECOMPENSES et SUBVENTIONS 19,8%

Nous sommes supérieurs à notre prévisionnel, +4,6%.

DOTATIONS sur EXERCICE 9,1%

Nous sommes supérieurs à notre prévisionnel, +2,1%.

COMMISSIONS 8,8%

Nous sommes inférieurs à notre prévisionnel, -3,8%.

FRAIS GENERAUX 7,9%

Nous sommes légèrement inférieurs à notre prévisionnel, -0,1%.

FONCTIONNEMENT et ORGANISATION 1,9%

CHARGES EXCEPTIONNELLES 1,4%

COMPETITIONS 1,2%

COMMUNICATION et PUBLICATION 1,1%

Peu de choses à dire sur ces familles.

POIDS DES FAMILLES SUR NOS PRODUITS.

CLUBS 62,8%

Cette famille comme à son habitude a un poids primordial sur nos produits. Avec son poids, il est clair que c'est dans cette famille que peut se faire ou se défaire notre budget avec seulement 2 postes « Licences et Changements de club » qui représentent à eux deux 73,60% de cette famille et 46,2% du total de nos produits, ce qui explique notre prudence de prévision sur ces 2 postes.

Nous sommes à +0,4% par rapport à notre prévisionnel.

SUBVENTIONS 23,7%

Par rapport à notre prévisionnel, nous sommes à +2,1%.

AUTRES PRODUITS 4,3%

STAGES FORMATION 3,7%

TRANSFERT DE CHARGES 2,6%

COMPETITIONS 1,7%

PRODUITS EXCEPTIONNELS 1,2%

Peu de choses à dire sur ces familles qui sont relativement stables par rapport à notre prévisionnel.

J'espère que mes explications vous auront satisfaits et nous restons à votre disposition pour toute demande.


Pascal PARENT informe que toutes ces informations sont consultables sur le Site Internet de la LAuRAFoot avec l'Ordre du Jour de cette Assemblée. Il rappelle que la Ligue n'a pas facturé les licences et les changements de clubs liés à celles-ci à compter du 28 février 2020 et que cela représente un peu plus de 27 000 € de manque à gagner pour les licences et un peu plus de 19 000 € pour les changements de clubs.

Il remercie Daniel THINLOT pour son intervention explicite mais brève, la configuration de cette A.G. ne permettant pas de se disperser.

Il passe la parole à Eric LUC (en visio).

- Présentation du bilan au 30 juin 2020 : Eric LUC, Trésorier Adjoint de la LAuRAFoot.

A la photocopie projetée du bilan, il informe que c'est la 1ère fois qu'il présente un bilan en tant qu'expert-comptable avec les effets du COVID.

30-juin-20				30-juin-19			
ACTIF		PASSIF		ACTIF		PASSIF	
IMMOBILISATIONS	15 671	9 181	FONDS ASSOCIATIF	12 489	9 096	FONDS ASSOCIATIF	
			-40 Dont Résultat de l'exercice				80 Dont Résultat de l'exercice
			2 122 Dont Subventions d'investissement				2 047 Dont Subventions d'investissement
			325 PROVISION pour Risques				240 PROVISION pour Risques
			9 297 EMPRUNT				8 707 EMPRUNT
STOCKS, CRÉANCES et SUBVENTIONS à recevoir	2 085			STOCKS, CRÉANCES et SUBVENTIONS à recevoir	4 975		
TRESORERIE	3 879	250	d'Immobilisations	TRESORERIE	5 177	926	d'Immobilisations
			1 036 Dettes Fournisseurs d'Exploitation				1 585 Dettes Fournisseurs d'Exploitation
			1 540 AUTRES DETTES				1 187 AUTRES DETTES
TOTAL	21 635	21 635		TOTAL	21 741	21 741	

Ce bilan se stabilise car le total est de 21 600 000 € contre 21 700 000 € en 2018/2019 et maintenant notre LAuRAFoot est en phase de croisière après avoir absorbé l'ensemble des nouveautés de la Ligue c'est à dire la fusion entre les Ligues Rhône-Alpes et d'Auvergne, le rachat de Tola Vologe, la création du Pôle Espoirs Garçons, le transfert du Pôle Espoirs Féminin et ensuite les travaux de Tola Vologe.

Il rappelle que l'actif représente ce que possède la Ligue et le passif est l'ensemble des ressources (réserves, emprunts, dettes à court terme).

- Le bleu représente le long terme.
- Le rouge représente les créances et les dettes d'exploitation.
- L'orange représente notre trésorerie.

Les 3 grands postes ayant évolué cette année :

- **Les immobilisations :**

 La valeur nette des immobilisations se décompose ainsi en K€ :

	Jun 2020	Jun 2019
• Droit au bail Tola Vologe (VO 8,5 M€)	7 258	7 550
• Bâtiment Villeurbanne (VO 2,1 M€)	200	244
• Bâtiment Cournon (VO 2,3 M€)	1 493	1 579
• Matériel, Mobilier & Véhicules	213	164
• Travaux Tola Vologe (VO 5,4 M€)	5 166	1 396
• Travaux Tola Vologe FIN T2 (exercice)	1 290	1512
• Prêt contribution construction	50	42
TOTAL + 3 181	15 670	12 489

Amortissements et Provisions 2020 : 956 k€

- **La trésorerie :**

Trésorerie 



Jun 2020	Jun 2019
3 879	5 177



La baisse de la trésorerie se justifie par le début des paiements des travaux TOLA VOLOGE pour la phase 2(1 500 K€)

Nous avons **puisé** dans notre trésorerie pour financer la T2 de Tola Vologe (de 1,5 M€ sur l'exercice 2019/20 et 0,5 – en 20/21) = **autofinancement**

- **Les emprunts :**

 **EMPRUNTS :** **9 296 K€** 

	Jun 2020	Jun 2019
Emprunts (800 k€) acquisition Cournon	412	462
Emprunt FFF Cournon	15	30
Emprunt 7 M€ de 2017 Tola Vologe*	5 916	6 215
Emprunt 3 M€ de 2020 Tola Vologe*	2 954	
Emprunt 2M€ de 2017 (Relais) Tola Vologe	0	2 000
TOTAL	9 296	8 707 +589

Transformation du Prêt relais de 2 M€ en un prêt de 3 M€ souscrit au Crédit Mutuel
Remboursement de 411 k€ de capital sur l'année

*7 M€ et 3 M€ : caution solidaire accordée par la Fédération Française de Football .

- **En conclusion :**

- Photo de Famille qui se stabilise... enfin
 - (Toujours) Bon Equilibre Financier : FR –BFR
 - Nous pouvons rembourser nos emprunts : Cash Flow à maintenir pour les saisons à venir
 - Trésorerie : les travaux de la tranche 2 de TV ont été financés (Subvention, Emprunt, Autofinanc...ent)
2,3 M€ 1M€ 1M€
- Merci de votre écoute ... A DISTANCE**

Pascal PARENT ajoute qu'au mois de février 2020, des avenants ont été signés avec la Ville de Lyon sur les 3 baux emphytéotiques qui représentent le foncier de l'ensemble du site de Tola Vologe et ces derniers sont passés de 2040 à 2060 comme échéance. Avec ces 20 ans de gagnés, notre bien immobilisé s'est apprécié automatiquement.

- **Rapport du commissaire aux comptes Henri BISSUEL.**

En tant que Commissaire aux Comptes, nous avons deux parties dans notre mission, une partie qui porte sur la certification des comptes et une seconde qui traite des conventions dites réglementées.

En ce qui concerne l'opinion sur les comptes annuels, le rapport étant très long je vais lire l'opinion du Commissaire aux Comptes sur les comptes clos au 30 juin 2020.

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Football relatif à l'exercice clos au 30 juin 2020 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil de Ligue le 5 octobre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au COVID19.

L'opinion est la suivante :

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

En un mot, les comptes sont certifiés sans aucune réserve ni observation au titre de l'exercice clos au 30 juin 2020.

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous

prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

En application de l'article R. 612-7 du Code de Commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes, mentionnées à l'article L. 612-5 du Code de Commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

Convention avec la Fédération Française de Football (FFF)

Personnes concernées :

Monsieur Pascal PARENT, Membre du Comité Exécutif de la FFF, et Monsieur Raymond FOURNEL, Membre de la Haute Autorité du Football (HAF) de la FFF, sont Membres du Conseil de Ligue de votre Association.

Nature et objet :

La FFF procède à des versements de subventions à votre Association au titre de son fonctionnement.

Modalités :

Au titre de l'exercice clos le 30 juin 2020, votre Association a inscrit en produits les montants significatifs suivants :

Subvention de fonctionnement :	624.940 euros
Subvention pour l'Equipe Technique Régionale :	570.000 euros
Subvention pour le Pôle Féminin Régional Espoirs :	142.000 euros
Subvention pour le Pôle Masculin Régional Espoirs :	274.000 euros

Convention avec la Ligue du Football Amateur (LFA)

Personne concernée :

Monsieur Didier ANSELME, Membre du Bureau Exécutif de la LFA, est Membre du Conseil de Ligue de votre Association.

Nature et objet :

La LFA alloue une subvention à votre Association au titre des Contrats d'Objectifs.

Modalités :

Au titre de l'exercice clos le 30 juin 2020, votre Association a inscrit en produits un montant de 870.940 euros

Convention avec les Districts

Personnes concernées :

Messieurs les Présidents des districts sont Membres de droit du Conseil de Ligue de votre Association.

Nature et objet :

Votre Association procède à des versements significatifs d'aides et subventions à ses onze districts.

Les sommes sont annexées dans le journal Spécial Assemblée Générale du 8 octobre 2020. Ces montants sont ceux, repris dans notre rapport pour un montant total de 1 812 217 euros.

Merci de votre attention.

Question de l'E.S. Meythet :

Que représentent les produits exceptionnels ?

Daniel THINLOT : notre prévision peut être aléatoire au monté du budget, c'est à l'arrêté des comptes que son montant peut être calculé, + 10 500 €.

Eric LUC : dans les produits exceptionnels, il y a notamment l'amortissement de la subvention de la Région.

→ Vote de l'A.G. pour l'approbation du rapport du Commissaire aux Comptes :
Pour : 98,82 %

→ Vote de l'A.G. pour l'approbation du bilan financier :
Pour : 97,38 %

○ **Vote du bilan financier et affectation du résultat.**

→ Vote de l'A.G. pour l'affectation du résultat :
Pour : 98,4 %

La perte constatée sera affectée en diminution de nos réserves

➤ **Hypothèses de budget prévisionnel 2020/2021.**

Budget préparé sur la base du réalisé 2018/2019, (qui représente une saison pleine), les 3 hypothèses de travail étant liées aux nombres de licences délivrées.

- Soit nous maintenons à peu près notre nombre de licenciés par rapport à l'année dernière (258 000 licenciés) et serions à l'équilibre.

- Soit une baisse de 5 % et nous serions à - 140 000 € environ.

- Soit une baisse de 10 % et nous serions à - 268 000 € environ.

La prévision budgétaire a pris en compte en plus du réalisé 2018/2019, quelques corrections, dues au fonctionnement en rythme de croisière du site de Tola Vologe.

C'est une simple information car il n'y a pas de modifications de tarifs liées à ce prévisionnel. Suite à des interrogations dans des A.G. de Districts sur certains tarifs, le Président Pascal PARENT a toujours dit que tant que l'A.G. n'était pas en présentiel, il ne ferait pas de modifications de tarifs au détour d'une visio.

Lorsqu'il sera possible d'organiser l'A.G. en présentiel, le sujet sera abordé.

Concernant l'aide aux clubs, il précise que ce budget prévisionnel fait apparaître dans les produits, 875 000 € arrivés de la Fédération (3,50 € par licencié) auxquels on rajoute les 387 000 € (1,50 € par licencié), provisionnés par la Ligue ce qui donne les 5 € par licencié crédités sur les comptes « Ligue » des clubs et qui viennent en diminution du relevé N° 1. 875 000 + 387 000 cela fait plus d'un million d'euros représentant plus de 10 % du budget.

L'Assemblée Générale prend acte de cette information.

➤ **Approbation du rapport moral et des rapports d'activité des commissions de la saison 2019/2020.**

Pierre LONGERE, Secrétaire Général de la LAuRAFoot explique que les rapports figurant sur le Spécial Assemblée Générale, tiennent compte des activités des Commissions jusqu'à début mars 2020, date d'arrêt des activités.

Il remercie les différents Présidents et Membres des Commissions, tout en associant le travail des différents services administratifs qui collaborent pleinement avec les Commissions ainsi que la Direction Générale de la Ligue.

Il souhaite que ce journal Spécial Assemblée soit réalisé pour une saison complète l'année prochaine.

➔ Vote de l'A.G. :

Pour : 98,7 %

Le Président remercie Pierre LONGERE.

➤ **Récapitulatif des décisions prises par le Conseil de Ligue et/ou le Bureau Plénier du fait du Coronavirus entre le 13/03/2020 et le 15/07/2020 dans l'intérêt du football régional.**

Les communiqués entre le 13 mars 2020 et le 15 juillet 2020 ont fait l'objet d'une parution aussi bien dans le journal Spécial Assemblée Générale que sur le Site Internet de la Ligue.

Conformément aux Statuts de la LAuRAFoot, il est prévu de rendre compte des décisions exceptionnelles prises par le Conseil de Ligue et le Bureau Plénier lors de la plus prochaine Assemblée Générale.

L'assemblée Générale prend acte que la formalité a été accomplie et ne nécessite pas de vote.

QUESTIONS :

US Saint-Flour : ce club est monté en national 3 fin 2018/2019 et descendu en R1 après l'arrêt des compétitions. L'arrêt de la saison 2019/2020 a été brutal, notamment sur les délais très courts de décisions et d'informations.

Le Président souhaite que l'expérience de la saison dernière permette d'être meilleurs selon les décisions prises et de mieux communiquer sur ces informations (les délais, le temps pour décider et communiquer devraient être plus longs...).

➤ **Election des membres représentant la LAuRAFoot aux Assemblées Fédérales.**

Lilian JURY, Président Délégué fait part des candidatures :

Pour le poste de Président de la Ligue Régionale :

- Titulaire : M. Pascal PARENT
- Suppléant : M. Daniel THINLOT

Pour le poste de Président du District de Lyon et du Rhône :

- Titulaire : M. Arsène MEYER
- Suppléante : Mme Mylène CHAUVOT

Pour les postes « libres » :

- M. Dominique DRESCOT (titulaire) et M. Patrick BELISSANT (suppléant)
- M. Pierre LONGERE (titulaire) et Mme Abtisse HARIZA (suppléante)
- M. Roland GOURMAND (titulaire) et M. Christian MARCE (suppléant)
- Mme Nicole CONSTANCIAS (titulaire) et M. Yves BEGON (suppléant)

- M. Paul MICHALLET (titulaire) et M. Jean-Marc SALZA (suppléant)

Toutes ces candidatures ont fait l'objet d'un avis favorable émis par la Commission de Surveillance des Opérations Electorales de la LAuRAFoot.

➔ Vote de l'A.G. pour la liste globale :
Pour : 95 %

- Examen des vœux et souhaits de modifications aux Règlements Généraux de la Ligue.

Le Président fait part du sujet suivant, sensibilisant au premier chef les clubs disputant les championnats R1 Seniors, R3 Seniors et U18 R2 Garçons.

Il rappelle que certaines décisions prises par le Conseil de Ligue ou Bureau Plénier dans l'intérêt du football régional, ont impacté l'architecture de nos compétitions régionales.

Cette A.G. doit décider de la suite à donner concernant les championnats R1 Seniors, R3 Seniors et U18 R2 Garçons.

Les options peuvent être présentées car elles se trouvent être soit égales, soit plus favorables aux textes qui régissent actuellement nos compétitions.

Il remercie la Commission de Suivi et de Réforme des Championnats présidée par Arsène MEYER qui va expliquer les différentes options prévues pour ces championnats et sur lesquels il faudra se déterminer.

Celui-ci fait part de changements dans le nombre d'équipes, ce qui n'est pas conforme aux habitudes, mais dû au COVID et suite à la demande du Président et du Président Délégué, la Commission a traité les cas les plus pressants.

La Commission pour autant, travaille sur les 4 grandes catégories de championnats qui sont les Seniors, les Jeunes, le Futsal et les Féminines. Les différentes options proposées aujourd'hui :

Architecture des compétitions Options proposées - Championnat R1

Championnat R1	Saison 2020/2021 (Existant)	Saison 2021/2022	Saison 2022/2023
Option 1	3 poules de 12	2 poules de 14	2 poules de 14
Option 2 *	3 poules de 12	3 poules de 12	Réexamen au 30/06/2022 pour les saisons suivantes : 2*14 ou 3*12

(*) option proposée par la Commission.

QUESTIONS - REMARQUES :

AS Chavanay : si 3 poules de 12 en R1, combien y aurait-il de montées de R2 en R1 ?

Pascal PARENT : le premier de chaque poule, soit 5 montées.

Question d'un club : risque de plus de descentes en R2 si retour à 2 poules de 14.

Arsène MEYER, la solution proposée permet à la Commission d'observer le niveau global de la R1.

Question d'un club : nombre de descentes prévues à la fin de cette saison de R2 à R3.

Pascal PARENT informe que si on reste à 3 poules de 12 en R1, il y aura 10 descentes, s'il y a autant de montées que de descentes entre le N3 et la R1, 11 s'il y a 1 descente de plus etc...

→ Vote de l'A.G. :

Pour l'option 1 (2 poules de 14 la saison prochaine) : 4 322 voix soit 24 %

Pour l'option 2 * (3 poules de 12 la saison prochaine) : 13 698 voix soit 76 %

Architecture des compétitions Options proposées - Championnat R3

Championnat R3	Saison 2020/2021 (Existant)	Saison 2021/2022	Saison 2022/2023
Option 1 *	10 poules de 12 et 1 poule de 13 (11 poules)	10 poules de 12	10 poules de 12
Option 2	10 poules de 12 et 1 poule de 13 (11 poules)	10 poules de 13	10 poules de 12

QUESTIONS - REMARQUES :

US Murat fait remarquer que 4 descentes par poule, c'est beaucoup.

Cognin Sports : pourquoi ne pas laisser 11 poules pour l'avenir ?

Arsène MEYER informe que la Commission a travaillé sur des schémas pouvant servir dans l'avenir. S'il n'y a pas 4 descentes immédiates, cela ne pose pas de problème mais il faudra qu'elles aient lieu un jour ou l'autre. Quant au nombre de poules, c'est une question de niveau global du football régional.

→ Vote de l'A.G. :

Pour l'option 1 * : 10 058 voix soit 55,7 %

Pour l'option 2 : 7 997 voix soit 44,3 %

Architecture des compétitions Options proposées - Championnat U18 R2

Championnat U18 R2	Saison 2020/2021 (Existant)	Saison 2021/2022 (Entériné (CL du 6/06/2020))	Saison 2022/2023
Option 1 *	5 poules de 13	5 poules de 12	4 poules de 13 puis 4 poules de 12 en 2023/2024
Option 2	5 poules de 13	5 poules de 12	4 poules de 12

→ Vote de l'A.G. :

Pour l'option 1 * : 14 241 voix soit 78,1 %

Pour l'option 2 : 3 989 voix soit 21,9 %

Pascal PARENT remercie Arsène MEYER pour son intervention et indique que ces décisions sont d'application immédiate.

➤ **Questions diverses (à poser obligatoirement par écrit avant le 15 octobre 2020 pour être inscrites à l'Ordre du Jour).**

GOAL Futsal Club : suppression des frais de mutation pour un joueur qui change de club (et de pratique) et de type de licence.

AS Misérieux Trévoux : situation des clubs en infraction au statut fédéral et au statut aggravé de l'arbitrage.

GOAL Futsal Club : création d'un championnat Futsal Seniors Féminine.

FC Valdaine : écart des 200 kms qui impose à un club de se plier à l'horaire officiel privilégié par l'autre club en R2 et R3.

Ces vœux ou questions diverses seront étudiés lors de l'Assemblée Générale du 30 janvier 2021.

SC Saint Pourcin et Ally Mauriac qui questionnent sur les solutions envisagées si arrêt des compétitions notamment les montées et descentes, système de matchs, etc ...

Le Président rassure les clubs, informant que tous les scénarios sont possibles, connus et étudiés, la Ligue prendra le meilleur scénario possible en fonction de la décision qui s'imposera. S'il s'agit d'une interruption de nos championnats, des dates en janvier sont prévus pour les matchs en retard.

US Saint-Galmier : pourquoi des Districts ont-ils arrêté ? **Le Président** suppose que le club fait allusion à la décision du District de Saône et Loire. Or, ce District n'a fait qu'annuler sa

journee ce week-end en raison d'un trop grand nombre de fermetures de vestiaires, mais n'a pas arrêté ses championnats pour autant.

Il sait que plusieurs clubs sont évidemment mécontents car certaines programmations de matchs ont dû être bousculées.

Pourtant, la Ligue était à jour de tous les cas COVID jeudi soir mais beaucoup ont été signalés ce vendredi.

Par chance, il n'y a pas trop de matchs de prévus ce week-end.

RC Alpin (Futsal) : sur les championnats Futsal régionaux, **le Président** rappelle que ce club a déjà posé un nombre très important de questions lors de la récente réunion spécifique des clubs futsal. Il redit que la Ligue pour ses championnats régionaux s'alignera sur la reprise du championnat National D2 Futsal et que concernant la Coupe Nationale Futsal, celle-ci serait décalée d'une année.

District de l'Ain : celui-ci souhaite rappeler que la règle des buvettes debout est interdite, les consommations se font à table même si cela reste compliqué.

US Blavosy : un arrêt des compétitions est-il possible dans les semaines qui viennent ?

Le Président informe qu'une suspension des compétitions est possible mais cela dépendra des résultats des mesures prises par l'Etat sur le couvre-feu. Si cela n'infléchit pas la courbe au niveau du travail, de l'école ou du sport et que les chiffres ne sont pas bons, se dégradent ou ne s'améliorent pas, peut-être que les championnats pourraient être mis entre parenthèses. La décision appartient au football mais aussi aux Autorités Publiques qui décident de la politique de Santé en France.

Les dirigeants de la F.F.F. et des Ligues feront en sorte de prendre la décision la plus uniforme possible d'une Ligue à l'autre.

Le Président rappelle également que la Commission de l'arbitrage travaille activement afin de désigner des arbitres de proximité quitte à remettre en cause la neutralité entre 1 District et 1 équipe. Il se peut que des arbitres soient du District d'appartenance d'une des 2 équipes. Confiance est faite aux arbitres et cela coûtera moins cher aux clubs. Il en sera de même pour les délégués.

RC Vichy : déplacement à Espaly pour son match à 17 heures.

Ce dossier est bien connu de la Ligue depuis plusieurs jours.

L'horaire a été fixé en fonction du trajet retour et des possibles domiciles (dirigeants ou joueurs) en dehors de l'Allier. Le club devrait y arriver selon **le Président**.

➤ **Clôture de l'Assemblée Générale par Pascal PARENT, Président de la LAuRAFoot.**

« Merci à tous pour cette performance technique. Pour ceux qui se posent la question, cette solution est moins chère qu'une Assemblée en présentiel avec vote électronique. Les surcoûts liés à la transmission de cette A.G. sont quasiment nuls.

Merci à vous tous qui avez participé en nombre, 297 délégués sont encore connectés.

Merci infiniment à vous pour ce que vous faites pour le football régional et dans les Districts.

Une pensée pour tous ceux qui sont touchés de près ou de loin par le Coronavirus, courage.

Une pensée particulière pour 2 membres du Conseil de Ligue, Dominique DRESCOT et Michel MUFFAT-JOLY, ce dernier cas étant malheureusement sérieux.

Je vous remercie vraiment de votre compréhension, de votre implication. Nous travaillons tous les jours pour le bien du football régional en essayant de prendre les décisions les plus objectives et pertinentes possibles.

Bon week-end de football à tous.

Nous vous tiendrons régulièrement informés de l'évolution de la situation».

La séance est close à 11h10

Le Président,

Le Secrétaire Général,

Pascal PARENT

Pierre LONGERE